

TSP ALTERNATIVE

DÉGRAISSEUR ORGANIQUE SANS PHOSPHATE

Fiche de données de sécurité

Urgence Canutec : 613-996-6666 (24 /7)

Section 1 Identification du produit et de la compagnie

Nom commun: **TSP Alternative**
Utilisation: Dégraisseur pour préparation de surface
Synonyme: Dégraisseur organique

Manufacturier: Fusion Mineral Paint
101 Portland Street
Etobicoke, Ontario, M8Y 1B1
Canada
1-877-886-5098

Date: 25 Mai 2021, Version 2

Section 2 Identification des dangers

Classification SIMDUT (Canada): Non Classé.

Classification SGH:

Toxicité spécifique pour certains organes cibles, une seule exposition (catégorie 2)

Irritation cutanée (catégorie 2)

Irritation oculaire (catégorie 2)

PICTOGRAMME (S):



Mention d'avertissement: ATTENTION

Mention de danger:

H302	Peut être nocif par ingestion.
H315	Provoque une irritation de la peau.
H319	Provoque une grave irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence:

P264	Laver les mains après manipulation.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection.
P304+P340+P310	EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche, NE PAS faire vomir.
P301 + P312	SI AVALÉ : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous ne sentez pas bien.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contacts si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P303+P361+P353	SI SUR LA PEAU: Retirer/enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau / douche.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu / récipient pour se conformer aux réglementations locales et fédérales.

Section 3 Composition chimique/Ingrédients dangereux

Nom	# CAS	Pourcentage (p/p)
Hydroxyde de potassium	1310-73-2	1 – 5
Caprylamphopionate de sodium	68610-44-6	0.5 – 1.5
Eau	7732-18-5	60 – 100

Section 4 Premiers soins

Inhalation: Transporter la victime dans un endroit bien aéré. Demander l'aide médicale, s'il y a des symptômes apparents. En cas d'arrêt respiratoire ou cardiaque, le personnel qualifié doit immédiatement administrer la respiration artificielle ou la réanimation cardio-respiratoire.

Ingestion: Si conscient, donner de l'eau et contacter immédiatement le médecin. Ne pas faire vomir la victime à moins d'avis contraire par le personnel médical. Ne jamais rien donner à boire ou à manger à une personne inconsciente. En cas d'arrêt respiratoire ou cardiaque, le personnel qualifié doit immédiatement administrer la respiration artificielle ou la réanimation cardio-respiratoire.

Contact

avec la peau: Rincer la peau avec l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, demander de l'aide médicale.

Contact

avec les yeux: Vérifier et enlever les lentilles de contact. Rincer les yeux avec de l'eau courante pendant 15 minutes tout en maintenant les paupières ouvertes. Demander de l'aide médicale si une irritation se développe et persiste.

Section 5 Mesure de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit: Inflammable.

Limite d'inflammabilité : Non disponible.

Sensibilité aux chocs et aux décharges électrostatiques: Probablement pas sensible

Méthode de lutte

contre les incendies: PETIT INCENDIE: Utiliser de la poudre chimique.
 GROS INCENDIE: Dioxyde de carbone, matière chimique sèche, vaporisateur d'eau, de mousse.

Procédés spéciaux contre les incendies / équipements:

De la fumée ou des émanations toxiques / irritantes peuvent être générées lors d'un incendie. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans protection adéquate. Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome avec masque facial complet pour se protéger des produits toxiques produits lors de la combustion. L'utilisation de l'eau peut être utile pour refroidir les contenants exposés à la chaleur.

Produits de combustion: Ces produits sont des oxydes de carbone (CO, CO₂), des oxydes d'azote (NO, NO₂).

Section 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Protection personnelle: Restreindre l'accès jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Veiller à ce que le nettoyage soit effectué par du personnel qualifié. Supprimer toute source d'incendie potentiel. Retirer les matières combustibles et inflammables. Toutes les personnes impliquées dans le nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié (voir Section 8)

Déversement / nettoyage: Absorber avec une matière inerte sèche et éliminer les déchets dans un récipient approprié. **Neutraliser le résidu avec une solution diluée d'acide acétique faible ou équivalent.** Nettoyer en répandant de l'eau sur la surface contaminée et éliminer selon les réglementations locales ou régionales requises par les autorités

Précautions pour la protection de l'environnement: Empêcher l'entrée dans les égouts, les sous-sols ou les zones confinées; Une digue si nécessaire. Éliminer les règlements locaux, provinciaux et nationaux.

Section 7 Manutention et entreposage

Procédure de manipulation :

Avant la manipulation, il est très important de veiller à ce que les procédures soit bien contrôlées et que les exigences en matière de protection et d'hygiène sont respectées. Les travailleurs qui utilisent ce produit chimique doivent être correctement formés sur les risques associés à son utilisation. Étiqueter les contenants adéquatement. Assurez-vous d'avoir une bonne ventilation. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Tenir éloigné d'une source de chaleur, des étincelles et des flammes. Éviter de produire des concentrations élevées de vapeurs ou de brouillards. Tenir à l'écart des matières incompatibles. Gardez les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Les contenants vides sont toujours dangereux

Exigence d'entreposage :

Conserver dans un endroit isolé et approuvé. Entreposer dans un endroit frais et bien aéré. Garder le contenant bien fermé hermétiquement jusqu'à son utilisation. Éviter toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles/flamme). Évitez les températures extrêmes (en dessous de -0°C ou au-dessus de 40°C).

Incompatibilité avec les différentes substances:

Réactif aux agents oxydants et aux acides forts.

Section 8 Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

Contrôles d'ingénierie : Prévoir un tuyau d'échappement de ventilation ou tout autre contrôle d'ingénierie pour maintenir la concentration des vapeurs inférieure aux limites. S'assurer qu'on retrouve près du lieu de travail une douche et une douche oculaire.

Protection individuelle

Yeux: Lunettes de sécurité ou visière (recommandé).
Corps: Manches longues et/ou tablier en caoutchouc.
Respiratoire: Porter un respirateur approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Respirateur approuvé / homologué avec cartouche de protection contre les vapeurs de composés organiques.
Mains: Gants résistants et imperméables aux produits chimiques (caoutchouc, latex, nitrile ou équivalent).
Pieds : Bottes

Protection individuelle lors

d'un grand déversement: Lunettes anti-éclaboussures. Vêtement de protection complet. Bottes. Gants. Respirateur pour COV.

Limites d'exposition: Référez-vous à la section 11 de la présente fiche de données de sécurité.

Section 9 Propriétés physiques et chimiques

État physique et apparence: Liquide clair.
Couleur: Vert pâle.
Odeur: Légère.
pH (Sol. 1%/ Eau): 10,5 – 11,5.
Point d'ébullition: Non disponible.
Point de congélation: 0°C (32°F)
Point Éclair : Inflammable.
Flammabilité du produit: Inflammable
Limite supérieure d'inflammabilité Non disponible.
Limite inférieure d'inflammabilité: Non disponible.
Température critique: Non disponible.
Densité relative: 0,98 à 1,02
Pression de vapeur: Pareil que l'eau.
Volatilité: Sans objet.
Seuil d'odeur: Non disponible.

Vitesse d'évaporation:	Non disponible.
COV:	0% (0 g/L).
Viscosité:	Non disponible.
Propriétés de dispersion:	Dispersion dans l'eau froide.
Solubilité:	Complètement soluble dans l'eau.
Température de décomposition :	Non disponible.

Section 10 Stabilité et réactivité

Stabilité et réactivité :	Le produit est stable.
Polymérisation dangereuse:	Ne se produira pas.
Conditions d'instabilité:	Aucune connue
Substance à éviter:	Voir les substances incompatibles à la Section 7
Produits de décomposition dangereux:	Oxydes de carbone (CO, CO ₂) dus à la décomposition thermique.

Section 11 Information toxicologique

Données toxicologiques : Il n'y a pas de données pour le produit lui-même, seulement pour les ingrédients. Voir la section 3 pour plus d'informations.

Données toxicologiques

Nom	Test	Résultat	Voie	Espèces
G-Max 302 (Valeur calculée du mélange)	LD ₅₀	7943 mg/kg	Oral	Rat

Effets chroniques sur les humains: Effets cancérogènes: Non classé par CIRC, NTP, OSHA, UE et l'ACGIH.

Autres effets toxiques sur les humains: Irritant pour les yeux et la peau.

Remarques spéciales sur la toxicité pour les animaux: Non disponible.

Remarques spéciales sur les effets pour les humains: Non disponible.

Remarques spéciales sur les autres effets toxiques sur l'humain: Non disponible.

Section 12 Information sur l'écologie

DOB et DCO:	Le produit est facilement biodégradable.
Biodégradable/OCDE:	Non disponible.
Mobilité:	Non disponible.

Produits de dégradation: Ces produits sont des oxydes de carbone (CO, CO2) et de l'eau.

Section 13 Considérations lors de l'élimination

Information sur les déchets: Les déchets doivent être éliminés conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux sur la protection de l'environnement.

Répartition des déchets: Non disponible. Consultez les autorités locales ou régionales.

Section 14 Information relative au transport

Règlementation: Classification DOT
Classification TMD
Classe IMDG
Classe IATA-DGR

NON RÉGLEMENTÉ POUR LE TRANSPORT

Section 15 Information réglementaire

Renseignements SIMDUT :

Le produit est réglementé selon le Règlement sur les produits contrôlés (RPC) au Canada. Voir la section 2 pour une classification du SIMDUT.

Section 16 Renseignements supplémentaires

MISE À JOUR : Jennylyn Pringle
APPROUVÉ PAR : Jennylyn Pringle

DATE: 25 Mai 2021
DATE: 25 Mai 2021

Les références:

- 1-La FDS du fabricant / fournisseur de produits base de données
- 2-CSST, Répertoire toxicologique, SIMDUT 2015.

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.